

Duplicata
GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BESANCON

R E C E P I S S E D E D E P O T

30 Rue Charles Nodier
25000 BESANCON

MINITEL 24H/24 : 36.29.22.22

SERECO SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE REVISION COMPTABLE

RUE BERNARD PALISSY

25000 BESANCON

V/REF :
N/REF : 62 B 22 / A-666

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANCON CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 17/03/2000, SOUS LE NUMERO A-666,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/01/2000

CHANGEMENT DE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL
MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
SERECO SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET DE REVISION COMPTABLE
SOCIETE ANONYME
RUE BERNARD PALISSY
25000 BESANCON

R.C.S BESANCON 622 820 223 (62 B 22)

LE GREFFIER

Sur extrait certifié conforme
Autex

SERECO
Société Anonyme au capital de F. 5 385 000
Siège Social : 1, Rue Bernard Palissy 25000 BESANCON
RCS BESANCON B 622 820 223

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2000

L'an deux mil,
Le 26 Janvier,
A 11 heures,

Les administrateurs de la société SERECO se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur Claude BARTHOD, Président du Conseil d'Administration et représentant par pouvoir Monsieur Michel ZERUBIA
- Monsieur Daniel DUBOIS, Directeur Général
- Monsieur Henry TOURNIER

Monsieur Paul MOLLIER est absent excusé.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Murielle GENIN, déléguée du Comité d'entreprise, régulièrement convoquée, assiste également à la réunion.

Monsieur Claude BARTHOD préside la séance.

Monsieur Daniel DUBOIS remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .../...
- Démission du Président Directeur Général,
- Nomination d'un Président Directeur Général,
- Questions diverses,

[...]

DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Puis, Monsieur Claude BARTHOD fait part au Conseil de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Président, mais indique qu'il entend poursuivre ses fonctions salariées d'Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes. Le Conseil prend acte de cette démission et remercie chaleureusement Monsieur Claude BARTHOD pour tout le travail accompli depuis 1977, pendant l'exercice de ses différents mandats de Président du Conseil d'Administration.

Puis, les Membres du Conseil, après en avoir délibéré, décident, à l'unanimité, de nommer Monsieur Daniel DUBOIS aux fonctions de Président du Conseil d'Administration, avec tous les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Ainsi, en sa qualité de Président, Monsieur Daniel DUBOIS assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Le Conseil d'Administration décide en outre que le contrat de travail de Monsieur Daniel DUBOIS pour ses fonctions de Commissaire aux Comptes et Expert-Comptable se poursuivra dans les mêmes conditions qu'antérieurement. Le Conseil d'Administration décide également la poursuite des fonctions de Commissaire aux Comptes et Expert-Comptable de Monsieur Claude BARTHOD dans le cadre de son contrat de travail le liant à SERECO depuis le 8 Novembre 1958.

Monsieur Daniel DUBOIS prend alors la parole et remercie l'ensemble du Conseil pour la confiance qu'il lui témoigne. Il déclare accepter avec honneur la mission qui vient de lui être confiée et indique qu'il mettra tout en œuvre pour poursuivre le développement de SERECO.

Puis, il souligne qu'en raison de la nouvelle organisation du Cabinet, il n'entend pas se faire assister d'un Directeur Général. Le Conseil d'Administration en prend acte.

Puis, Monsieur Claude BARTHOD prend la parole pour féliciter Monsieur Daniel DUBOIS de sa nouvelle nomination. Il remercie également tous ceux avec qui il a travaillé et collaboré depuis 1977, année de sa nomination aux fonctions de Président, et qui ont contribué à donner à SERECO sa renommée actuelle.

Il remercie les Associés de SERECO, actuels et anciens, avec lesquels il a toujours entretenu de bonnes relations et pour lesquels il a toujours respecté l'indépendance professionnelle dans l'exercice de leur fonction de Commissaire aux Comptes et Expert-Comptable. Il remercie tout particulièrement Monsieur Daniel DUBOIS pour son aide et son appui en sa qualité de Directeur Général. Monsieur Claude BARTHOD remercie enfin tout le personnel, cadres et collaborateurs, dont il a toujours apprécié le dévouement et l'attachement à SERECO.

Le Conseil donne ensuite tous pouvoirs à son nouveau Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

Le Président